

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Ruffey-sur-Seille

Dossier n° DP 039 471 16 C0004

date de dépôt : 22/04/2016

demandeur : **Monsieur PERRIER-MICHON
Pascal**

pour : **Ravalement de façade ton gris et édification
d'une clôture avec une partie grillage en panneaux
rigides de couleur verte alternée avec des brises
vues ton gris**

adresse terrain : **226 Rue du Bas d'Oisenans, à
Ruffey-sur-Seille (39140)**

référence(s) cadastrale(s) : **AH 211, AH 225**

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Ruffey-sur-Seille

Le Maire de Ruffey-sur-Seille

Vu la déclaration préalable présentée le 22 avril 2016 par Monsieur PERRIER-MICHON Pascal, demeurant 226 Rue du bas d'Oisenans, à Ruffey-sur-Seille (39140) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le ravalement de façade ton gris et édification d'une clôture avec une partie grillage en panneaux rigides de couleur verte alternée avec des brises vues ton gris ;
- sur un terrain situé 226 Rue du Bas d'Oisenans, à Ruffey-sur-Seille (39140), AH 211, AH 225 ;
- sans surface de plancher créée ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 25 février 2002, révisé le 31 mars 2006 et modifié les 16 décembre 2005 et 18 mars 2011, **zone UB** ;

Vu les pièces complémentaires fournies en date du 09 mai 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Ruffey-sur-Seille, le *10 mai 2016*
Le Maire,

Evelyne PETIT

